



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'UNGAVA
VILLE DE CHAPAIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 29 octobre 2018 à 20 h, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les Conseillères : Denise Larouche
Roxanne Tremblay
Lucie Tremblay

Messieurs les Conseillers : Daniel Forgues
Guy Lafrenière
Jacques Fortin

Était également présente à la séance :

Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Était absente à la séance :

Madame la directrice générale et greffière : Mariève Bernier

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

7. Autorisation – Démolition de l'immeuble situé au 95, boulevard Springer

CONSIDÉRANT QUE cet ajout respect la *Loi sur les cités et villes*, notamment l'article 325;

Il est **POPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Cette résolution a fait
l'objet de véto par le
maire et a été rejeté à
l'unanimité.

Elle a été resoumise
à la séance du 20
novembre 2018.

18-10-295

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

2. **RÉSOLUTION – ADJUDICATION DU CONTRAT – AO-2018-12 FOURNITURE DE MAZOUT**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de sa résolution 18-08-232, le conseil municipal autorisait la directrice générale ou la directrice générale adjointe à procéder à un appel d'offres (AO-2018-12) sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage (mazout) d'une durée de deux ans, soit du 1^{er} novembre au 31 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la marge de profit indiquée dans le bordereau de prix engage le fournisseur pour la durée du contrat, et que seuls des ajustements de prix au litre effectués à partir du prix à la rampe soumis et respectant les variations du marché, pourront être effectués durant la durée du contrat;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes vendredi le 26 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission conforme pour la fourniture de mazout de qualité no #1;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions suivantes :

Nutrinor énergies			
Quantité annuelle estimée	Prix à la rampe Selon valero (\$/litre)	Marge du fournisseur (\$/litre)	SOUS-TOTAL (avant taxes) (litre)
25 000 litres	0,9230	0,1200	26 075 \$

Les pétroles MJ inc.			
Quantité annuelle estimée	Prix à la rampe (\$/litre)	Marge du fournisseur (\$/litre)	SOUS-TOTAL (avant taxes) (litre)
25 000 litres	0,998	0,055	26 325 \$

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors de la séance plénière du 29 octobre 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accorde le contrat de fourniture de mazout pour les années 2018-2019 et 2019-2020 (AO-2018-12) à l'entreprise Nutrinor énergies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **RÉSOLUTION – REDDITION DE COMPTES 2018 – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a octroyé en 2018, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, une subvention maximale de 37 500 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais, dans le cadre de ce programme, a dépensé en 2018 un montant de 35 086 \$, avant taxes, pour la réalisation de travaux d'asphaltage;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec avait également octroyé en 2017, dans le cadre de ce même programme, une subvention maximale de 25 000 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais, dans le cadre de ce programme, a dépensé en 2017 un montant de 18 567 \$, avant taxes ;

CONSIDÉRANT QUE la subvention de 2017 n'a pas été dépensée en totalité, et qu'un montant de 6 432,99 \$ a été inutilisé en 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais souhaite transférer une dépense de 6 432,99 \$ relative aux travaux d'asphaltage réalisés en 2018 à la subvention de 2017, afin d'obtenir le plein montant de la subvention de 2017;

CONSIDÉRANT QUE, par ce transfert, un montant de la subvention de 2018 sera inutilisé;

CONSIDÉRANT QUE, par ce transfert, un montant de 4 597,61 \$ de la subvention de 2018 sera inutilisé;

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Chapais souhaite récupérer ce montant en 2019, en transférant une dépense réalisée en 2019 à la subvention de 2018, afin d'obtenir le plein montant de la subvention de 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors de la séance plénière du 29 octobre 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame Denise Larouche
APPUYÉ par monsieur Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal confirme la réalisation des travaux d'asphaltage exécutés en 2018 sur la voirie locale, d'un montant de 35 086 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE la Ville de Chapais demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de transférer une dépense de 6 432,99 \$ relative aux travaux d'asphaltage réalisés en 2018 à la subvention de 2017;

QUE la Ville de Chapais demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de transférer à l'an prochain une dépense de 6 432,99 \$ relative aux travaux d'asphaltage réalisés en 2019 à la subvention de 2018;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-296

4. RÉSOLUTION – AUTORISATIONS – DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES POUR LA MODIFICATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE LA PISCINE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT le bris majeur dans le système de ventilation de la piscine municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais désire soumettre des demandes d'aides financières pour la modification du système de chauffage de la piscine municipale;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 29 octobre 2018;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

Il est **PROPOSÉ** par madame Denise Larouche
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal désigne la directrice générale adjointe et trésorière, madame Mélanie Gagné ou monsieur Mourtaza Moussadjy, responsable de l'urbanisme et de l'environnement à signer tous les documents nécessaires aux dépôts des demandes d'aides financières pour la modification du système de chauffage de la piscine municipal.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-297

5.
RÉSOLUTION - AUTORISATION DE SIGNATURE – LOCATION D'UN ESPACE AU 41, 1^{ÈRE} AVENUE

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un espace à l'ancien garage municipal, situé au 41, 1^{ère} Avenue à Chapais;

CONSIDÉRANT la demande de BoréA relative à la location d'un espace de ce bâtiment pour une durée de six (6) mois, soit du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} mai 2019;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'axe 2 du *Plan de diversification économique 2017-2020*, le Ville de Chapais s'est engagée à soutenir les entreprises locales;

CONSIDÉRANT QUE cette location est temporaire, et qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Villeneuve a démontré avoir fait des recherches auprès de propriétaires chapaisiens d'immeubles similaires, et qu'aucun bâtiment disponible ne répondait à ses besoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais accepte de procéder à la location dudit espace;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réaliser un protocole d'entente entre les deux PARTIES définissant les modalités de la location;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais autorise la directrice générale et greffière ou la directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Chapais les documents liés à la présente.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-298

6.
RÉSOLUTION – ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder régulièrement à l'embauche de pompier volontaire afin de maintenir des effectifs suffisants pour exercer des interventions efficaces en matière de sécurité contre les incendies;

CONSIDÉRANT QU'UN candidat a été retenu et possède les qualifications pour occuper ce poste;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Patrice Devin;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 29 octobre 2018;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

No de résolution
ou annotation

18-10-299

Il est **PROPOSÉ** par madame Roxanne Tremblay
APPUYÉ par madame Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais autorise l'embauche de Monsieur Maxime Laflamme à titre de pompier volontaire au Service de sécurité incendie.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.
**RÉSOLUTION – AUTORISATION – DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE
SITUÉ AU 95, BOULEVARD SPRINGER**

CONSIDÉRANT QUE la revitalisation de la Ville de Chapais est une orientation prioritaire du Plan stratégique 2013-2023 et que la démolition ou la revitalisation des bâtiments abandonnés du centre-ville est un objectif du plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble sis au 95 boulevard Springer, communément appelé « ancien curling » est en état de dégradation avancée et que la démolition de ce bâtiment est nécessaire, notamment pour des questions de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité à la rencontre plénière du 29 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la direction générale;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais autorise la démolition de l'immeuble sis au 95 boulevard Springer, communément appelé « ancien curling ».

QUE les frais relatifs à la présente soient puisés à même le poste budgétaire 02-322-00-141.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-300

8.
**RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME
GENEVIÈVE GUILBAULT**

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Geneviève Guilbault à titre de vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Geneviève Guilbault afin de souligner sa nomination à titre de vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-301

**RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME ANDRÉE
LAFORÉST**

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT la nomination de madame Andrée Laforest à titre de ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Andrée Laforest afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-302

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR JONATAN JULIEN

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Jonatan Julien à titre de ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Jonatan Julien afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-303

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR PIERRE DUFOUR

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Pierre Dufour à titre de ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région Nord-du-Québec;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Pierre Dufour afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région Nord-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-304

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME CAROLINE PROULX

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT la nomination de madame Caroline Proulx à titre de ministre du Tourisme;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Caroline Proulx afin de souligner sa nomination à titre de ministre du Tourisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-305

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME MARIE-EVE PROULX

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Marie-Ève Proulx à titre de ministre déléguée au Développement économique régional.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Marie-Ève Proulx afin de souligner sa nomination à titre de ministre déléguée au Développement économique régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-306

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME SYLVIE D'AMOURS

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Sylvie D'Amours à titre de ministre responsable des Affaires autochtones;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Sylvie D'Amours afin de souligner sa nomination à titre de ministre responsable des Affaires autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-307

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR ANDRÉ LAMONTAGNE

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur André Lamontagne à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur André Lamontagne afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-308

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR FRANÇOIS BONNARDEL

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur François Bonnardel à titre de ministre des Transports;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur François Bonnardel afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Transports.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-309

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR SIMON JOLIN-BARRETTE

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Simon Jolin-Barrette à titre de ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Simon Jolin-Barrette afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-310

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR PIERRE FITZGIBBON

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Pierre Fitzgibbon à titre de ministre de l'Économie et de l'Innovation;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

No de résolution
ou annotation

18-10-311

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME DANIELLE MCCANN

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Danielle McCann à titre de ministre de la Santé et des Services sociaux;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Danielle McCann afin de souligner sa nomination à titre de ministre de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-312

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME MARIECHANTAL CHASSÉ

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame MarieChantal Chassé à titre de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame MarieChantal Chassé afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-313

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MATHIEU LACOMBE

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Mathieu Lacombe à titre de ministre de la Famille;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Mathieu Lacombe afin de souligner sa nomination à titre de ministre de la Famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-314

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME MARGUERITE BLAIS

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Marguerite Blais à titre de ministre responsable des Aînés et des Proches aidants;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Marguerite Blais afin de souligner sa nomination à titre de ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-315

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR JEAN BOULET

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Jean Boulet à titre de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Jean Boulet afin de souligner sa nomination à titre de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-10-316

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME NATHALIE ROY

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Nathalie Roy à titre de ministre de la Culture et des Communications;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU



No de résolution
ou annotation
18-10-317

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Nathalie Roy afin de souligner sa nomination à titre de ministre de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

CONSIDÉRANT les élections provinciales tenues le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre, monsieur François Legault, a procédé à la formation de son Conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Jean-François Roberge à titre de ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Jean-François Roberge afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


18-10-318

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par madame Denise Larouche
APPUYÉ par monsieur Jacques Fortin

QUE cette séance ordinaire soit levée et terminée.
Il est 20 h 05


Steve Gamache
Maire


Mélanie Gagné
Directrice générale adjointe et
greffière suppléante

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



No de résolution
ou annotation